

Réf: Dossier 351380

Avis de constitution

SOCIETE « DAHAN CONSTRUCTION »

Siège Abidjan - Cocody - Les II Plateaux, 7e
Tranche, à l'entrée de Zinsou, en face de la clinique saint
Georges, lot N°4159, ilot N°257, Section PR, Parcelle 151,
28 BP 1676 Abidjan 28, Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAHAN CONSTRUCTION »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Import-Export
- Vente de produits divers
- Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan - Cocody - Les II Plateaux, 7e Tranche, à l'entrée de Zinsou, en face de la clinique saint Georges, lot N°4159, ilot N°257, Section PR, Parcelle 151, 28 BP 1676 Abidjan 28, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M DAHAN HAMZE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10468 du 14/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62826/GTCA/RC/2024 du 14/10/2024

